

Reconversion du haras

Haro sur la méthode

La mise à disposition par bail emphytéotique de l'ancien haras à l'Ircad a donné lieu à un débat vif et passionné. Première dans ce dossier : le groupe des Verts s'est abstenu, comme trois membres du groupe de l'UMP-Nouveau centre.

■ On connaissait les doutes de certains habitants, et notamment l'avis négatif émis le 5 novembre dernier par le conseil de quartier Gare-Kléber. Mais pas encore les réticences de quelques élus, majorité et opposition confondues. Ceux-ci ont pu s'exprimer hier au cours du conseil municipal appelé à approuver le projet de reconversion du site du haras en le mettant à disposition de l'Ircad (*) par voie de bail emphytéotique pour une durée de 52 ans.

Pour mémoire, les élus s'étaient prononcés à l'unanimité d'abord en juillet dernier en faveur de la collaboration avec l'Ircad, puis en octobre en faveur du déclassement du site pour rendre possible l'opération.

« Trop vite et trop loin »

« Ce projet est allé trop vite, trop loin et souffre d'un manque cruel de transparence », a démarré hier Anne Schumann. Si l'élue du groupe UMP-Nouveau Centre ne remet pas en cause « le travail tout à fait remarquable qu'accomplit l'Ircad et la nécessité pour l'institut de se développer », elle estime que pareille implantation sur un site historique « demande du recul et de la réflexion ». En cause : la répartition des surfaces suscitant des interrogations. Et notamment les 20% de la surface dédiés à la pépinière d'entreprise. « Trop faible, juge Anne Schumann, au regard des 80% dédiés à des surfaces commerciales ». Autre critique : « Le loyer de 6410 € par mois sur dix années, pour 7400 m² de surface, paraît extrêmement faible ».

L'élue d'opposition demande au maire d'avoir recours à un vote à bulletin secret.

Les Verts s'abstiennent

Membre du groupe des élus Verts, Eric Schultz fait



Les élus se sont prononcés favorablement sur la signature d'un bail emphytéotique avec l'Ircad pour le site des haras. (Photo DNA - Christian Lutz-Sorg)

part des interrogations de son groupe, notamment sur « la viabilité du projet commercial pour 52 ans, mais aussi sur la garantie d'accessibilité au tout venant strasbourgeois de ce site, véritable joyau de notre patrimoine municipal ».

En conséquence, le groupe s'abstiendra sur le vote, « en espérant fortement être entendu » et souhaite que dans le cadre des échanges que la Ville de Strasbourg aura encore avec l'Ircad au sujet du haras, « des inflexions pourront être obtenus de manière à permettre la réalis-

tion de ce projet dans la concorde et la sérénité. »

« Arrêter le projet à ce stade, c'est le tuer »

Ceci étant posé, Catherine Trautmann (PS) fait remarquer qu'il serait malvenu de « se lancer dans une polémique tactique et stérile ». Israël Nisand rappelle que « 4000 chercheurs du monde entier viennent se former chaque année à l'Ircad ». « Arrêter le projet à ce stade, c'est le tuer, prévient-il. Il nous appartient de faire revivre ce monument classé pour développer une ac-

tivité moderne qui participe au rayonnement international de la ville. » Martine Lago évoque « une chance extraordinaire pour Strasbourg », tout comme Paul Meyer (PS) qui parle de « projet juste, équilibré et utile pour les habitants ».

Si Robert Grossmann (groupe UMP-Nouveau Centre & Indépendants) votera pour ce projet, c'est parce qu'il fait confiance à son promoteur le professeur Jacques Marescaux qui « a réussi à faire rayonner Strasbourg dans le monde entier ». Mais l'épisode du conseil de quartier mar-

que à ses yeux « l'effondrement de la politique de participation » voulue par Roland Ries.

Quant à Fabienne Keller (Strasbourg au centre), elle et son groupe se disent favorables au projet, même si « le dossier a été fort mal préparé et pas concerté du tout ».

Roland Ries répond aux critiques : sur la forme, les conseils de quartier « disposent d'un avis consultatif, mais en dernier lieu, c'est bien le conseil municipal qui adopte les délibérations ».

Le maire de Strasbourg salue au passage « l'aura inter-

naionale du professeur Marescaux jusqu'à Taiwan ». « On serait fâché de laisser filer cet équipement... »

On finit par voter, non pas à bulletin secret comme le réclamait Anne Schumann, mais par un vote public : 55 pour, 9 abstentions. Dont les 6 voix du groupe des Verts et trois membres du groupe UMP-Nouveau Centre (Jean-Emmanuel Robert, Huguette Dreikaus et Anne Schumann).

Dominique Duwig

(*) Ircad : Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif.